

BUREAU METROPOLITAIN
SEANCE DU JEUDI 21 DECEMBRE 2023
LISTE DES DELIBERATIONS

Publié et affiché en application de l'article L. 2121-25 du code général des collectivités territoriales.

Le Bureau Métropolitain a pris les délibérations suivantes :

Désignation du secrétaire de séance : M. Laurent BAUDE

- | | | |
|------------------------|-----|--|
| M. le Président | n°1 | Vie institutionnelle - Approbation du procès-verbal de la séance du bureau métropolitain du 16 novembre 2023.

ADOPTE A L'UNANIMITE |
| M. SCHLESINGER | n°2 | Habitat-logement - Délégation des aides à la pierre - Programmation locative sociale 2023 des logements - Octroi d'agrément au titre des aides à la pierre - Attribution de subventions et conventions de cofinancement - Approbation.

ADOPTE A L'UNANIMITE

NON PARTICIPATION AU VOTE DE STEPHANE CHOUIN |
| M. CHOUIN | n°3 | Habitat-logement - Délégation des aides à la pierre - Annulation d'opération - Abrogation d'octroi de subventions et d'agrément, résiliation de convention de cofinancement signée avec la SA HLM France Loire.

ADOPTE A L'UNANIMITE |
| M. LAVIALLE | n°4 | Mutualisation des achats - Ajout de familles d'achat à la convention de groupement de commandes passée avec la commune d'Orléans et le CCAS d'Orléans - Approbation.

ADOPTE A L'UNANIMITE |

- Mme RASTOUL** n°5 Relations humaines - Modification du tableau des emplois - Approbation.
- ADOPTE A L'UNANIMITE
- M. le Président** n°6 Finances - SEM Les Résidences de l'Orléanais - Restructuration des 1er et 2è étages du bâtiment central du Foyer de Jeunes Travailleurs les Acacias situés 28 rue Jacquard à Orléans - Garantie d'un emprunt de 180 000 € à hauteur de 50 % - Approbation.
- ADOPTE A L'UNANIMITE
- NON PARTICIPATION AU VOTE DE STEPHANE CHOUIN
- M. le Président** n°7 Finances - SEM Les Résidences de l'Orléanais - Acquisition en VEFA (vente en état futur d'achèvement) de 19 logements collectifs locatifs sociaux situés 52 route d'Orléans à La-Chapelle-Saint-Mesmin - Garantie d'un emprunt de 1 848 867 € à hauteur de 50 % - Approbation.
- ADOPTE A L'UNANIMITE
- NON PARTICIPATION AU VOTE DE STEPHANE CHOUIN
- M. le Président** n°8 Finances - SEM Les Résidences de l'Orléanais - Renouvellement des composants 2021 situés sur plusieurs adresses à Orléans - Garantie d'un emprunt de 3 673 000 € à hauteur de 50 % - Approbation.
- ADOPTE A L'UNANIMITE
- NON PARTICIPATION AU VOTE DE STEPHANE CHOUIN
- M. Dumas** n°9 Politique cyclable et circulations douces - Projet global d'accompagnement à la pratique du vélo - Approbation d'une convention de soutien à passer avec l'association Comité Départemental de l'USEP du Loiret - Attribution d'une subvention.
- ADOPTE A L'UNANIMITE